



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Département de la Haute-Loire

-----  
Mairie

Saint Pal de Chalencon  
-----



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 MARS 2023

**Sont présents :** Pierre BRUN, Denise MAISONNEUVE, Frederic CALET, Thérèse VALENTIN, Raphaël VARAGNAT, Anaïs DELCROIX, Gérard LAVAL, Marc CHAMBAS, Vahiné DUPIN, Elisabeth GARBIL, Chantal ARABEYRE.

**Sont absents :** Raymond POTY absent a donné pouvoir à Frederic CALET, Odile JAFFRE absente a donné pouvoir à Denise MAISONNEUVE, Philippe PETIT absent a donné pouvoir à Pierre BRUN ; Patrice PEYROCHE absent a donné pouvoir à Gérard LAVAL.

Nombre de votants : 15

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

### ORDRE DU JOUR

- **Délibération : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

La révision du Plan Local d'Urbanisme est prévue pour cette année 2023, cette révision va être accompagnée par le bureau d'étude JD URBANISME.

**VOTE :** 15 POUR

- **Délibération : Travaux d'éclairage public : Renouvellement Eclairage Public Bourg et Villages**

Afin que la Commune puisse faire des économies d'énergie, il est nécessaire de procéder au changement des lanternes en installant des lanternes LED au lotissement de la prairie et dans les hameaux. Les anciennes lanternes restantes dans le bourg seront également remplacées.

L'estimation des dépenses s'élève à 153 990,72 euros HT :

- 45% est pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute -Loire soit 69 295,82 euros HT.
- 55% est à la charge de la Commune soit 84 694,90 euros HT.

Une subvention « Fonds Verts » mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2023 sera demandée afin d'alléger le coût à la charge de la Commune.

**VOTE :** 15 POUR,